
PROJET TEMPUS MEDA : FORGEMAT CD_JEP-33008-2005

FSTM – INPL – UPC – Uds - LTU

4^{ème} REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Nancy, 14 et 15 Novembre 2008

Participants : M. ANGLADA, D. GIGOUX, R. HAKKOU, M. MANSORI, B. JAMART, L. WALLSTROM, W. ARNOLD, I. KILLER, D. BAHRE, R. SAIFI, J. DAUM

Ordre du jour :

- Etat d'avancement des activités du projet,
- Rapport financier.

- Etat d'avancement des activités du projet

La 4^{ème} réunion du comité de pilotage a débuté par une discussion de la réponse de la Commission Européenne (CE) concernant le 2^{ème} rapport (IR2). Ce dernier a été approuvé par la CE (Annexe 1) et les partenaires du projet ont été félicités pour les résultats qui ont été atteints. M. Mansori, D. Gigoux and R. Hakkou, ont également présenté les recommandations de la CE, en particulier la mise en place d'une formation continue et les démarches auprès de la Commission des Titres de l'Ingénieur française (CTI) en vue d'obtenir une accréditation du diplôme d'ingénieur. Une réponse à la CE concernant ces recommandations est en cours de préparation.

Ensuite, a été présenté l'état d'avancement des activités du projet FORGEMAT. Plusieurs points ont été discutés, à savoir :

- Finalisation du calendrier des formations de formateurs

Les périodes concernant les prochaines formations des formateurs ont été établies en fonction de la disponibilité des formateurs et des enseignants de la FSTM et les collègues européens. La liste des formations effectuées et avenir, ainsi que des enseignants ciblés par la formation est donnée en annexe 2. Les changements qui ont été apportés dans cette activité sont :

1. la formation «Natural materials and biomaterials» a été remplacée par «Polymer Science and Engineering – Processing and Design»
2. la formation «Nanomaterials» a été remplacée par «Deformation and fracture»

La question du retard de la réalisation de quelques missions des collègues européens a été soulevée. Le retard est dû, d'une part à la disponibilité des intervenants et d'autre part à l'obligation de respecter la programmation des modules de la filière d'ingénieur et du master. Toutes les missions prévues devraient être réalisées en 2009.

- Mobilité des étudiants pour le Projet de Fin d'Etudes (PFE) chez les partenaires européens.

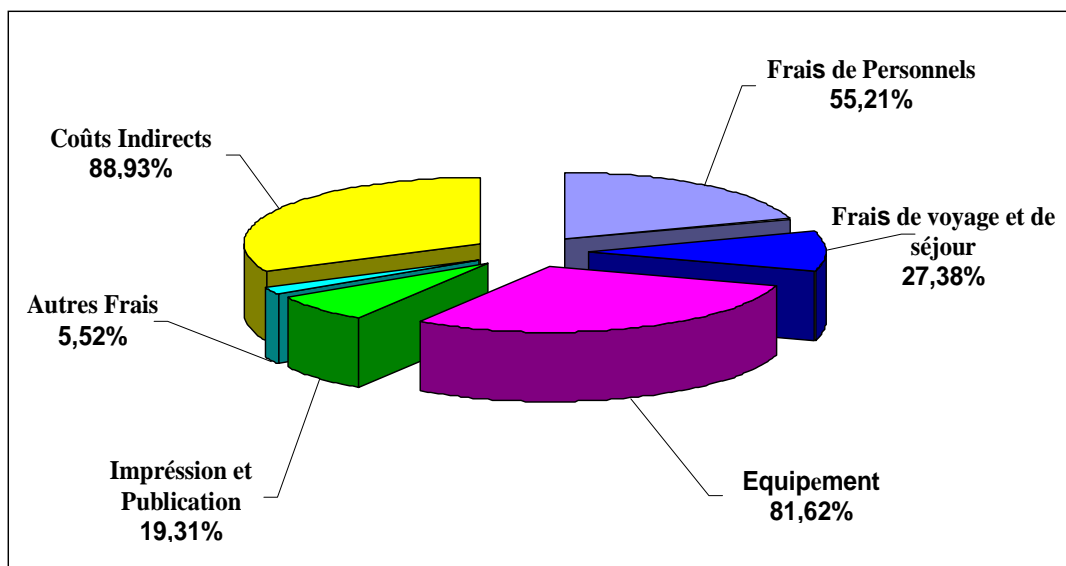
Le règlement des études et des évaluations des deux formations dont fait l'objet le projet Tempus FORGEMAT, à savoir la filière d'ingénieur en génie des matériaux (IGM) et le master sciences et techniques des matériaux (MSTM), prévoit le PFE au dernier semestre des ces deux dernières

(correspondant à la période allant du 01 Février au 31 Juillet 2010). Comme la période d'éligibilité du projet Tempus FORGEMAT (du 01 Septembre 2006 au 28 Février 2010) n'englobe pas le semestre du PFE, nous allons envoyer à la CE une demande de prolongation de cette période jusqu'au 31 Juillet 2010. Cette prolongation n'aura pas d'impact sur le budget qui resterait inchangé (Annexe 3).

La mobilité des étudiants concernera 10 étudiants qui seront sélectionnés en fonction de leurs résultats obtenus lors de leur cursus universitaire. Une attention particulière sera donnée aux connaissances linguistiques (Français et Anglais). Chaque partenaire européen a donné son accord pour accueillir 2 à 3 étudiants dans leurs laboratoires de recherche pour une période de 3 mois au minimum. L'intitulé des sujets de stages sera proposé par les partenaires européens au minimum 4 mois avant la sélection des étudiants les plus méritants et intéressés par les sujets proposés (soit en mai 2009 si la mobilité a lieu au 1^{er} semestre, soit en octobre 2009 si elle a lieu au 2^{ème} semestre).

- Rapport Financier

Mmes I. Keller et R. Saifi sont les deux personnes qui s'occupent de la gestion financière du projet Tempus FORGEMAT. Mme I. Keller a présenté le rapport financier du projet (Annexe 4). Le taux de dépenses effectué à ce jour est de 50 % du montant de la subvention totale du projet (243 924 €). Ce montant correspond à 89 % du préfinancement obtenu par la CE qui est de 273 426 €. Une demande de paiement de la seconde tranche de préfinancement (30 % de la subvention = 136 713 €) à la CE sera effectuée. Les pourcentages des dépenses effectives par rapport au budget prévisionnel consacré à chaque rubrique du projet Tempus FORGEMAT sont présentés sur la figure ci-dessous. Il est à noter que les dépenses concernant les deux rubriques : autres frais et Impression et publication sont très faibles. Des transferts entre rubriques de coûts éligibles dans une limite qui n'excède pas 10% du montant de chaque rubrique de coûts éligibles estimés tout en informant la Commission Européenne par écrit. D'autre part, les commandes prévues dans ces deux rubriques seront accélérées durant l'année 2009.



Le pourcentage des dépenses effectives (20/10/08) par rapport budget prévisionnel consacré pour chaque rubrique du projet Tempus FORGEMAT

La prochaine réunion du comité de pilotage se tiendra à Marrakech le lundi 23 Mars 2009 (arrivée à Marrakech le samedi 21, retour en Europe le mardi 24 mars 2009).